

REGISTRE DES QUESTIONS

INFORMATIONS CONCERNANT L'ANNONCE

Collectivité :	Ardenne Metropole - Communauté d'Agglomération
Type d'annonce :	Avis d'appel à la concurrence
Type de procédure :	Appel d'offres ouvert
Référence :	26T102A
Date de mise en ligne :	Le samedi 14 février 2026 à 18:10:02
Date de clôture :	Le lundi 04 mai 2026 à 16:30:00
Titre :	Travaux de rénovation et réhabilitation des bâtiments communaux et communautaires
Descriptif :	Travaux de rénovation et réhabilitation des bâtiments communaux et communautaires pour les membres du groupement de commandes : <ul style="list-style-type: none">• Communauté d'Agglomération Ardenne Métropole• Ville de Charleville-Mézières• Campus Sup'Ardenne• CCAS de Charleville-Mézières.

REGISTRE DES QUESTIONS / REPONSES REPONDUES COLLEGIALEMENT

Question n° 18 Posée le 13/04/2026 à 14:27:14

Madame, Monsieur,

Dans la question/réponse n°8, vous indiquez que "les qualifications Qualibat sont obligatoires sur certains lots (article n°13 du RC). Ces documents sont indispensables sur les lots listés pour les demandes de certaines subventions."

Or dans l'article n°13 du RC vous indiquez "Qualibat ou équivalence exigée" et "Qualibat ou équivalence souhaitée".

Donc conformément à votre article n°13 du RC, nous pouvons présenter une qualification FNTP en équivalence QUALIBAT.

Pourriez vous nous confirmer que nous pouvons présenter nos qualifications avec notre carte de référencement FNTP?

Vous en remerciant par avance.

Répondue le 13/04/2026 à 14:35:39

Bonjour,

Oui,

Cordialement,

Question n° 17 Posée le 13/04/2026 à 11:32:40

Nous relevons que la qualification RGE est indiquée comme exigée pour le lot n°02.

Or, la reconnaissance RGE est un dispositif réglementaire destiné aux entreprises réalisant des travaux de rénovation énergétique. Les travaux de maçonnerie sont non éligibles aux aides énergétiques. Pouvez-vous nous confirmer si cette exigence est bien applicable à ce lot,

ou si la détention des qualifications professionnelles adaptées (Qualibat) est suffisante ?

Aucune réponse

Question n° 16 Posée le 20/03/2026 à 09:59:14

Concernant le lot 23 :

Dans le DQE les tringles, les bandes verticales, ainsi que le tissu opaque ne sont pas celles demandés dans le CCTP; est-ce normal ?

Répondue le 25/03/2026 à 10:12:31

Bonjour,

Il n'y aucune référence de tringles, bandes verticales et tissu opaque dans le DQE.

Il faut donc bien prendre en compte le CCTP.

Le DQE a été adapté afin d'être en parfaite conformité avec le CCTP "rideaux d'occultation".

Cordialement,

Question n° 15 Posée le 16/03/2026 à 23:03:27

Bonsoir, je représente l'entreprise Bardage Spinalien et je souhaiterai étudier la possibilité de répondre au lot n°9 et n°10

Répondue le 17/03/2026 à 08:21:30

Bonjour,

Je vous invite à consulter le registre des questions/réponses.

Sachez également que plusieurs consultations sont susceptibles de vous intéresser :

La consultation 26T17A actuellement en ligne jusqu'au 15 avril prochain et relative aux travaux de requalification de la friche de la Macérienne peut vous intéresser. Le lot n°7 traite en effet des échafaudages et moyens d'approche. Sur ce lot, la visite est obligatoire.

Le groupement de commandes n°26T101A relatif au travaux de petit entretien et dépannage sur bâtiments communaux et communautaires comporte le même allotissement que la consultation 26T102A.

Cordialement,

Question n° 14 Posée le 11/03/2026 à 09:53:03

Bonjour,

Pour répondre à cet AO a t on besoin d'une formation plomb.

La formation " intervention sur ouvrages en plomb" est-elle éliminatoire

Cette formation est-elle vraiment obligatoire

dans l'attente,

Cordialement

Répondue le 11/03/2026 à 10:15:09

Bonjour,

La réponse vient d'être diffusée collectivement.

Cordialement,

Question n° 13 Posée le 09/03/2026 à 14:06:11

Bonjour,

Je représente l'entreprise Mills et nous souhaitons étudier la possibilité de répondre au lot n°9.

J'ai constaté qu'il existait plusieurs marchés liés à ce même projet et je souhaitais savoir s'il était encore possible de remettre une offre pour le marché n°26T101A.

Pourriez-vous également me préciser la situation des autres marchés, à savoir 26T102A et 26T104A : sont-ils toujours en cours de consultation ?

Afin de pouvoir étudier ces dossiers, pourriez-vous nous transmettre les plans, de préférence au format DWG.

Ces éléments nous permettront d'établir une proposition adaptée pour les travaux de rénovation et de réhabilitation des bâtiments communaux et communautaires.

Je vous remercie par avance pour votre retour.

Cordialement,

Répondue le 09/03/2026 à 15:48:55

Bonjour,

La date limite de réception des offres du marché 26T101A a été repoussée au 10 avril 2026. Cette consultation, correspondant aux travaux de petit entretien et dépannage, est un accord-cadre mono-attributaire. Un RC rectifié sera déposé dès réception des mises à jour en terme d'aptitude à exercer l'activité professionnelle (sur les Qualibats et RGE).

Le marché 26T102A concernera uniquement les travaux de réhabilitation et de rénovation. Il s'agit d'un accord-cadre à marchés subséquents avec remises en concurrence en fonction des besoins. Nous sommes sur un accord-cadre multi-attributaires conclu avec un maximum de trois titulaires. La date limite de réception des offres est fixée au 04 mai 2026 (questions jusqu'au 22 avril 2026).

Sur ces 2 consultations, aucun plan n'est transmis puisque les travaux s'effectueront sur les bâtiments des membres du groupement de commandes, à savoir :

- Communauté d'Agglomération Ardenne Métropole,*
- Ville de Charleville-Mézières,*
- CCAS de Charleville-Mézières,*
- Syndicat Mixte du Campus Sup'Ardenne.*

Le marché 26S104A actuellement clôturé correspondait à la maintenance sur des ouvrants alu fer et PVC.

La consultation 26T17A actuellement en ligne jusqu'au 15 avril prochain et relative aux travaux de requalification de la friche de la Macérienne peut vous intéresser. Le lot n°7 traite en effet des échafaudages et moyens d'approche.

Cordialement,

Question n° 12 Posée le 06/03/2026 à 11:55:57

Bonjour,

La formation " intervention sur ouvrages en plomb" est-elle éliminatoire

car dans l'appel d'offres il y a un lot déplombage et désamiantage qui nous garanti l'élimination de ces matériaux.

Cette formation est-elle vraiment obligatoire?

Dans l'attente,

Cordialement

Répondue le 11/03/2026 à 10:13:57

Bonjour,

L'habilitation pour l'encadrant et l'exécutant de la tâche doit être à jour au moment de l'intervention. La présence de plomb n'est en effet pas exclue sur certains matériaux. Cela a été reprecisé au RC et n'est par conséquent pas éliminatoire.

Cordialement,

Question n° 11 Posée le 02/03/2026 à 09:29:59

Bonjour, la date limite de remise des offres vient d'être décalée, à quelle date? Avez-vous un nouveau RC tenat compte de cette date?

Il y a également le dossier intitulé 26T102A pour le 04/05/26?Est-ce le même que le 26T101A?L'intitulé est le même?

Répondue le 02/03/2026 à 10:05:02

Bonjour,

La date limite de réception des offres du marché 26T101A a effectivement été repoussée au 10 avril 2026. Vous pouvez poser des questions jusqu'au 1er avril 2026. La date vient d'être mise à jour. Cette consultation, correspondant aux travaux de petit entretien et dépannage, est un accord-cadre mono-attributaire. Le RC rectifié sera déposé des réceptions des mises à jour en terme d'aptitude à exercer l'activité professionnelle.

Le marché 26T102A concernera uniquement les travaux de réhabilitation et de rénovation. Il s'agit d'un accord -cadre à marchés subséquents avec remises en concurrence en fonction des besoins. Nous sommes sur un accord-cadre multi-attributaires conclu avec un maximum de trois titulaires. La date limite de réception des offres est fixée au 04 mai 2026 (questions jusqu'au 22 avril 2026).

Cordialement,

Question n° 10 Posée le 24/02/2026 à 16:17:17

Bonjour,

Pouvez-vous nous dire s'il y a une visite obligatoire, s'il vous plaît ?

Merci d'avance.

Répondue le 24/02/2026 à 16:24:23

Bonjour,

Aucune visite n'est prévue. Etant sur un accord-cadre à marchés subséquents, les visites seront définies, dans le cadre de l'exécution du présent marché, lors des remises en concurrence. Ces remises en concurrence seront en effet programmées au fur et à mesure des besoins et les visites seront alors mis en place, au cas par cas, selon la nature des travaux.

Cordialement,

Question n° 9 Posée le 23/02/2026 à 16:30:24

Le label AEKO , audité par Bureau Veritas Certification, est-il considéré comme un élément de confiance dans votre analyse des offres ?

Répondue le 24/02/2026 à 11:31:30

Bonjour,

Le label AEKO est considéré comme un élément de confiance qui certifie la qualité du management de la réponse aux appels d'offres. Il ne remplace en aucun cas un Qualibat qui est une certification non pas concernant les réponses aux AO mais concernant une qualification technique de l'entreprise. Il n'est donc pas pris en compte dans l'analyse des offres conformément au RC.

Cordialement,

Question n° 8 Posée le 23/02/2026 à 09:15:21

Bonjour,

Une qualification QUALIBAT est exigée. D'autres justificatifs peuvent-ils être acceptés en remplacement, tels que des certificats de qualification professionnelle ou tout autre document équivalent ?

Je vous remercie par avance pour votre retour.

Cordialement,

Cordialement

Répondue le 24/02/2026 à 11:30:32

Bonjour,

Non, les Qualibats sont obligatoires sur certains lots (article n°13 du RC). Ces documents sont indispensables sur les lots listés pour les demandes de certaines subventions.

Cordialement,

Question n° 7 Posée le 20/02/2026 à 15:31:39

Bonjour, Je n'ai pas trouvé les fichiers du plan. Pourriez-vous me confirmer s'ils sont disponibles ? Cordialement

Répondue le 24/02/2026 à 11:29:22

Bonjour,

Aucun plan n'est transmis. Les travaux s'effectueront sur les bâtiments des membres du groupement de commandes, à savoir :

- Communauté d'Agglomération Ardenne Métropole,*
- Ville de Charleville-Mézières,*
- CCAS de Charleville-Mézières,*
- Syndicat Mixte du Campus Sup'Ardenne.*

Cordialement,

Question n° 6

Posée le 19/02/2026 à 16:46:35

Bonjour, Les prix du DQE du marché 26T102A doivent-ils être les mêmes que ceux du BPU du marché 26T101A? Merci

Répondue le 23/02/2026 à 11:22:26

Bonjour,

S'agissant de deux consultations différentes, il vous appartient d'établir les prix à faire figurer au DQE.

Cordialement,

Question n° 5

Posée le 19/02/2026 à 10:32:36

Bonjour, LOT 23 : est ce que le BPU est le même que pour la consultation 26T101A? Pour savoir si nous pouvons répondre à la consultation car le DQE n'indique qu'une partie des prestations prévues pas toutes alors qu'un BPU définit tous les postes. En vous remerciant

Répondue le 19/02/2026 à 12:21:02

Bonjour,

Sur cette consultation, aucun Bordereau de Prix Unitaires n'est intégré au dossier de consultation. Il est simplement demandé de compléter un Détail Quantitatif Estimatif afin de départager les candidats sur le critère du prix. Etant sur un accord-cadre à marchés subséquents, les remises en concurrence s'effectueront au fur et à mesure des besoins et les prix seront donc intégrés sur chaque Bordereau de Remise en Concurrence.

Cordialement,

Question n° 4

Posée le 19/02/2026 à 09:36:37

Bonjour,

Suite à la lecture du RC, avez-vous prévu des visites ?

Sont-elle conseillées ou obligatoire?

Merci

Dans l'attente,

Cordialement

Répondue le 19/02/2026 à 12:18:19

Bonjour,

Aucune visite n'est prévue. Etant sur un accord-cadre à marchés subséquents, les visites seront définies, dans le cadre de l'exécution du présent marché, lors des remises en concurrence. Ces remises en concurrence seront en effet programmées au fur et à mesure des besoins et les visites seront alors mis en place, au cas par cas, selon la nature des travaux.

Cordialement,

Question n° 3

Posée le 18/02/2026 à 09:57:50

Bonjour,

Le marché 26T102A remplace-t-il le 26T101A?

Vous remerciant de votre réponse,

A. LEVISSE

Question modifiée par la collectivité

Bonjour,
Le marché 26T102A remplace-t-il le 26T101A?
Vous remerciant de votre réponse,

Répondue le 18/02/2026 à 10:12:46

Bonjour,

Non, deux consultations sont en cours de publication.
Le marché n°26T101A relatif aux travaux de petit entretien et dépannage correspond à un accord-cadre mono-attributaire.
La consultation n°26T102A traite, quant elle, de travaux de rénovation et réhabilitation. Il s'agit d'un accord -cadre à marchés subséquents avec remises en concurrence en fonction des besoins. Nous sommes sur un accord-cadre multi-attributaires conclu avec un maximum de trois titulaires. L'article 1.3 du CCAP du marché n°26T102A détermine les montants à partir des lesquelles les remises en concurrence seront effectuées. Sur la consultation n°26T101A, les renseignements sont indiqués à l'article 10 du même document.

Cordialement,

Question n° 2

Posée le 16/02/2026 à 08:49:22

Bonjour,

Un autre marché paru le 21/01/26 (limite de remise des plis 27/02/26) semble très similaire, ref 26T101A. Celui ci paru le 14/02/26 porte la Ref 26T102A, sont ils 2 marchés différents? Si non, lequel est à prendre en compte? et dans la Ref 26T102A il manque les BPU. Cdt

Répondue le 16/02/2026 à 09:31:48

Bonjour,

Deux consultations sont effectivement en cours de publication.
Le marché n°26T101A relatif aux travaux de petit entretien et dépannage correspond à un accord-cadre mono-attributaire. La date limite de réception des offres est fixée au 27 février 2026 - 16h30.
La consultation n°26T102A traite, quant elle, de travaux de rénovation et réhabilitation. Il s'agit d'un accord -cadre à marchés subséquents avec remises en concurrence en fonction des besoins. Nous sommes sur un accord-cadre multi-attributaires conclu avec un maximum de trois titulaires. Aucun Bordereau de Prix Unitaires n'est intégré au Dossier de Consultation des Entreprises. Les prix seront en effet contractualisés sur les Bordereaux de Remises en Concurrences établis lors des remises en concurrences. A ce stade, il vous est donc demandé de remettre un Détail Quantitatif Estimatif.

Cordialement,

Question n° 1

Posée le 16/02/2026 à 08:23:42

Une visite est-elle prévue ? Est-elle obligatoire ? A qui s'adresser ?

Répondue le 16/02/2026 à 09:30:04

Bonjour,

Aucune visite n'est prévue.

Cordialement,

